

# Vue du pont

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Janvier 2017



<b>Au fil</b> de l'actu .....	<b>p.2</b>
<b>Vie</b> municipale .....	<b>p.4</b>
<b>Vie</b> locale .....	<b>p.12</b>
<b>Les rendez-vous</b> du mois .....	<b>p.17</b>
<b>Vie</b> quotidienne .....	<b>p.18</b>



PONT SAINT MARTIN





## Travaux au 35, rue de Nantes

La municipalité engage les travaux de démolition des bâtiments communaux situés au 35, rue de Nantes.

L'entreprise de désamiantage interviendra à partir de janvier. La déconstruction, quant à elle, débutera le 9 janvier, et la fin des travaux est prévue le 27 janvier au plus tard. Une clôture de chantier sera mise en place côté rue ainsi que coté parking afin de sécuriser le passage piéton.

« Les services techniques municipaux veilleront au bon déroulement de ce chantier et veilleront à la tranquillité et à la sécurité de la population. » indique Christian Chiron, adjoint délégué au Patrimoine Bâti et au Développement Économique.



Magazine municipal d'informations  
de la mairie de Pont Saint Martin  
02 40 26 80 23  
contact@mairie-pontsaintmartin.fr

Tirage : 3 000 exemplaires  
Directeur de la publication :  
Yannick Fétiveau  
Relecture : commission  
communication et vie participative  
Création graphique et mise en page :  
Studio Sinaé - www.sinae.fr  
Impression :  
L'Imprimerie du Bocage : 02 51 46 59 10  
Dans une démarche environnementale,  
ce bulletin a été imprimé sur papier  
recyclé et en encres végétales.

Les informations destinées à être  
publiées dans ce magazine d'information  
doivent impérativement être déposées en  
mairie ou envoyées par e-mail avant  
le 2 du mois précédent. Contact :  
communication@mairie-pontsaintmartin.fr

# L'arrivée du MIN en

À l'initiative du maire et des élus martipontains, Gérard Allard, vice-président de Nantes Métropole et l'équipe en charge du Marché d'Intérêt National (MIN) sur la zone de la Brosse sont venus présenter le projet aux Martipontains riverains très proche du MIN, salle de La Charmille.

En priorité, nos concitoyens souhaitent aborder les thématiques relatives aux mobilités, à la gestion des eaux, au traitement acoustique et à l'intégration du MIN dans son environnement.

Sur ces sujets, Monsieur Jacquet, en charge du projet pour Nantes Métropole, a confirmé que les merlons déjà structurés seraient végétalisés dès maintenant afin d'assurer un premier traitement du bruit. Des mesures acoustiques ont été faites aux abords des jardins des riverains, côté sud. Concernant les mobilités, la rue de La Fontaine Laurent sera interdite aux poids lourds et

une palette de retournement est prévue pour permettre aux véhicules aventureux de faire demi-tour.

Yannick Fétiveau, maire, a exprimé le souhait des élus martipontains de conforter le dispositif de ralentissement du côté de Pont Saint Martin. Un bureau d'étude spécialisé va se pencher sur le dossier dès 2017.

Concernant la gestion des eaux, les responsables se sont voulus rassurants. La collecte des eaux de pluie à hauteur d'une crue décennale se fait dans les énormes tubes actuellement en cours d'enterrement. En cas de

## Une programmation culturelle à Pont Saint Martin

En 2017, Pont Saint Martin présente une programmation culturelle riche et variée, pensée sous la forme d'une saison culturelle, afin de satisfaire petits et grands.

Le comité consultatif Vie Culturelle et Événementiels s'est réuni à plusieurs reprises au cours de l'année pour réfléchir, échanger et découvrir des spectacles étonnants à proposer aux Martipontains. Une demi-saison culturelle sera donc lancée à partir de janvier, jusqu'à juin et vous fera découvrir entre autres du théâtre d'improvisation, diverses expositions, des spectacles pour enfants, des animations pour les jeunes ou encore une conférence musicale.

« Jusqu'ici, la municipalité organisait

régulièrement des événements ponctuels, et vous informait quelques temps avant la date de l'animation. Cette année, pour la première fois, nous lançons une programmation culturelle diversifiée et pensée dans sa globalité, afin de satisfaire petits et grands. Musiciens, acteurs, illustrateurs, photographes s'inviteront sur la commune pour nous faire vibrer, nous interroger ou nous amuser », explique Marie-Anne David, adjointe déléguée à la Vie Culturelle et aux Événementiels.





## Des animations de Noël festives

Vous étiez nombreux, samedi 10 décembre, à avoir participé à la première animation de Noël proposée par la municipalité, l'UCAPL (Union des Commerçants, Associations, et Professions Libérales), l'Elan Fanfare, le Joyeux Saint Martin et les Martin Chanteurs.

« *Nous souhaitons un événement convivial et festif, pour célébrer les fêtes de fin d'années en famille, mais également pour mettre à l'honneur nos nouvelles illuminations de Noël.* » explique Christian Chiron, adjoint délégué au Patrimoine Bâti et au Développement Économique.

Malgré un brouillard très épais et un temps humide, petits et grands ont participé à la retraite aux lanternes dans une ambiance festive, emmenés par l'Elan Fanfare, pour découvrir quelques-unes des illuminations de Noël. A l'arrivée, du vin chaud, des biscuits de Noël et

des chansons festives, un programme chaleureux pour patienter alors que tous attendaient les fêtes de fin d'année. Les plus jeunes ont quant à eux été émerveillés par la présence du Père Noël, et ont pu poser à ses côtés devant l'objectif de la photographe Candice I. « *Nous tenons à remercier les commerçants et les associations qui ont participé à la belle réussite de cet événement.* » conclut Marie-Anne David, adjointe déléguée à la Vie Culturelle et aux Événementiels.

# sud-Loire



crue centennale et conformément au permis de construire, il est prévu que le réseau interne au MIN monte en charge avant de restituer l'eau collectée progressivement par un canal dont le débit de fuite a été validé par les services de l'État.

Côté photovoltaïque, les panneaux seront posés à plat, ce qui interdira tout réfléchissement excessif de la luminosité vers les riverains.

Monsieur Jacquet a confirmé que des zones de compensation des zones humides dégradées ont bien été prévues. Une coulée verte est très marquée notamment à l'est et des zones humides sont en cours de restauration le long du périphérique.

En conclusion, le maire s'est félicité du dialogue entre Nantes Métropole et la commune et s'est engagé sur sa disponibilité pour le suivi longitudinale du dossier avec tous les riverains.

## Arrivée des véhicules électriques

Dans le cadre de l'action « promotion de la mobilité électrique », la commune s'est dotée de 2 véhicules électriques Kangoo depuis le 17 novembre dernier.

L'un a été affecté au service Voirie, l'autre a été affecté au service Bâtiment. Ces deux véhicules viennent remplacer d'anciens plus polluants, vieillissants et coûteux. Pour la recharge, deux prises « Green Up » en charge longue, de nuit, ont été installées dans les deux services.

Un véhicule ZOÉ est également prévu pour début janvier. Ce véhicule électrique a une autonomie de 100km, et le temps de charge avec les prises Green Up est de 9h.

Le véhicule Express datant de 1998 sera utilisé pour bénéficier du super bonus écologique prévu à la réception de la ZOE. Il sera considéré comme véhicule hors d'usage et remis à un garage agréé. Les véhicules Kangoo de 2005 et Clio de 2006, compte tenu de leur bon état, seront proposés en reprise par un garage.



Bonne année 2017  
à tous !



Chers Martipontains,

En nous appuyant sur la symbolique des nouvelles illuminations de Noël venues apporter un rayonnement idoine à une commune qui bouge, nous nous engageons avec beaucoup d'enthousiasme vers 2017, pour continuer de moderniser notre commune et poursuivre les investissements indispensables à notre qualité de vie.

Localement, nous allons continuer notre mission en cherchant à rassembler toutes les bonnes volontés autour de projets communs au nom de notre « bien vivre ensemble ».

Plus que jamais les instances participatives viendront renforcer la réflexion autour des grands projets qui concernent les mobilités, l'environnement, l'extension des modes de garde et la réalisation de la salle festive pour laquelle nous lançons dès ce début d'année le concours d'architectes.

Depuis des décennies, les Martipontains sont en attente d'un équipement permettant à chaque association d'organiser des grands rassemblements susceptibles de fédérer tous les adhérents.

À l'instar du 3<sup>ème</sup> Lieu venu dynamiser la lecture publique et le lien associatif, ce nouvel objet festif, polyvalent et rassembleur permettra de dynamiser notre programmation culturelle et accueillera les grands événements familiaux.

En ce début d'année, la communauté de communes prend totalement en charge les destinées touristiques et environnementales de notre territoire. Un grand pas vers la mutualisation des moyens et des ressources.

Année électorale, 2017 nous donnera une fois de plus espoir en l'avenir de la France. Espérons que nos élus nationaux trouvent les solutions attendues par tout un peuple français.

Espérons que notre pays s'engage vers le plein emploi, synonyme de liberté pour chacun et d'égalité des chances.

Que cette année nous procure des moments de joie et de bonheur en famille, avec les amis, avec nos voisins dans la fraternité et la solidarité.

Espérons que notre pays vive en paix ! Que cette année soit belle pour tous.

Yannick Fétiveau  
Maire de Pont Saint Martin

Vie municipale

## Vœux à la population

Yannick Fétiveau, maire, et l'ensemble du conseil municipal vous invitent à la cérémonie conviviale d'échanges des vœux, **vendredi 6 janvier, 19h30, salle Jean-Philippe Gatien (complexe sportif Valdôtain).**



## Travaux rue d'Herbauges du 13 février au 5 mai

Dans le cadre de l'embellissement de la commune et du nécessaire renouvellement des réseaux, d'importants travaux sont programmés sur la rue d'Herbauges du 13 février au 5 mai.

Dans un premier temps, jusqu'à la fin du mois de mars, les travaux consisteront en l'enfouissement des réseaux. Ces travaux seront pilotés par le Sydela et exécutés par l'entreprise Eiffage.

Des travaux de renouvellement des branchements d'eau potable, pilotés par le syndicat Atlantic'Eau seront réalisés jusqu'au 5 mai.

Pendant cette période, la route sera barrée et une déviation mise en place. Retrouvez le plan de déviation dans le magazine de février.

## Erratum guide pratique

Non répertoriée :

Madame Orlane Boisard, photographe professionnelle  
5 Rue du Vignoble - 06 83 63 37 06  
orlane-photos.com

# Une question ? Une démarche ? Une inscription ? Demandez le guichet unique !

Depuis quelques mois, une réorganisation des services municipaux a été engagée par l'équipe municipale afin d'en optimiser le fonctionnement. Cette réorganisation trouve son origine dans une nécessaire remise en cause permanente afin d'offrir un service au public toujours meilleur. Organisés en 4 pôles, les services municipaux s'appuient sur une nouvelle ressource au service de tous les Martipontains : un guichet unique d'accueil.

## UN GUICHET UNIQUE D'ACCUEIL, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Jusqu'ici, les services Techniques et Enfance, Jeunesse Education disposaient d'accueils dissociés de l'Hôtel de Ville, aux horaires et procédures propres. L'un était situé au sein du secrétariat des services techniques et l'autre au sein de la Maison de l'Enfance. Désormais, tous les Martipontains seront reçus dans un lieu unique, au sein de la mairie principale, quelle que soit leur demande.

## COMMENT SERA ORGANISÉ LE GUICHET UNIQUE ?

Le guichet unique d'accueil sera composé de 3 bureaux distincts afin de vous apporter un service de qualité. Un bureau sera à la disposition des familles et des particuliers pour toutes les demandes relatives à l'état civil ainsi qu'aux inscriptions scolaires et périscolaires. Un autre bureau prendra en charge les demandes relatives à l'urbanisme et au domaine public. Enfin, un troisième bureau accueillera les associations et les particuliers souhaitant louer une salle municipale.

## QUELS SERONT LES HORAIRES DE CE GUICHET UNIQUE D'ACCUEIL ?

Ce guichet unique sera ouvert aux horaires habituels de l'hôtel de ville. Les lundis, mercredis et jeudis de 8h45 à 12h15 et de 13h45 à 17h, le mardi de 8h45 à 12h15, le vendredi de 8h45 à 16h15 sans

interruption. Une permanence État civil et formalités administratives continuera d'être proposée le samedi matin de 9h à 12h.

## EN PRATIQUE, CELA CHANGE QUOI POUR MOI ?

En pratique, cela signifie qu'à compter du 1<sup>er</sup> février, vous vous rendez en mairie principale pour toutes vos démarches. Les accueils existants jusqu'ici seront alors fermés et rapatriés au sein de l'Hôtel de Ville. Les agents en poste d'accueil conserveront leur expertise métier et viendront intégrer un binôme pour gagner en efficacité et en continuité de service.

**Un seul numéro et une seule adresse mail : 02 40 26 80 23 / [contact@mairie-pontsaintmartin.fr](mailto:contact@mairie-pontsaintmartin.fr) vous permettront de contacter tous les services.**

## LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE EST-IL INTÉGRÉ À CE GUICHET UNIQUE ?

Non, pour des raisons de confidentialité, le service Social est intégré à un guichet d'accueil spécialement dédié à la solidarité et à la petite enfance. Celui-ci sera situé au sein du bâtiment abritant le multi-accueil la Farandole et le RAM. À compter du 1<sup>er</sup> février, vous pourrez joindre ce guichet au 02 40 26 83 38. Tout le mois de janvier, le service Social restera joignable au 02 40 26 87 27.

### En bref

#### Le guichet unique d'accueil c'est :

##### Bureau Formalités et Famille

- Formalités administratives (carte d'identité, carte grise, débit de boisson)
- État civil (naissance, mariage, reconnaissance, décès), gestion du cimetière
- Inscriptions sur les listes électorales
- Inscriptions écoles
- Inscriptions et renseignements accueil périscolaire, restaurant scolaire, accueil de loisirs

##### Bureau Associations et Gestion des salles

- Location des salles
- Soutien logistique des associations (mise à disposition de salle, photocopies, besoins matériels, ...)

##### Bureau Urbanisme et Techniques

- Renseignements, dépôt et consultation des actes d'urbanisme
- Réclamations techniques (voirie, éclairage public)
- Démarches techniques (animaux en divagation, chenilles processionnaires, dépôts sauvages, ...)

#### Horaires :

Lundi, mercredi, jeudi : de 8h45 à 12h15 – de 13h45 à 17h  
Mardi : de 8h45 à 12h15  
Vendredi : de 8h45 à 16h15  
Samedi : de 9h à 12h

#### Contact :

Un seul numéro : 02 40 26 80 23  
Une seule adresse mail : [contact@mairie-pontsaintmartin.fr](mailto:contact@mairie-pontsaintmartin.fr)

## Les ateliers parents-enfants : un exemple d'action de soutien à la parentalité

La parentalité est souvent définie comme la fonction d'être parents, notamment sur le plan juridique, moral et socioculturel.

Afin de soutenir la parentalité, la municipalité, aidée par la CAF, a souhaité proposer des ateliers parents-enfants autour de deux thématiques : l'expression corporelle et les enfants et les écrans.



Ces temps d'animations ont pris plusieurs formes : ateliers de motricité, de yoga et d'expression corporelle (ouverts aux enfants de 1 à 7 ans et leurs parents) mais aussi des ateliers de décryptage d'émission de télé-réalité ou de montages vidéos (ouverts aux enfants de 8 à 14 ans et leurs parents).

Ces ateliers permettent aux parents de faire une pause avec leurs enfants, de jouer et de partager un temps d'échange avec d'autres parents. Ils ont pour objectif d'observer, connaître et valoriser son enfant mais aussi de se questionner, se rassurer et d'échanger autour de ses interrogations en matière d'éducation.



### Repas des aînés

Si vous n'avez pas reçu votre invitation pour le repas des aînés qui aura lieu le samedi 4 février à 12h30 au Château de la Pigossière, merci de vous rapprocher de Camille Maussion au 02 40 26 80 23 ou à [animation@mairie-pontsaintmartin.fr](mailto:animation@mairie-pontsaintmartin.fr). Les réponses sont à rendre pour le 25 janvier au plus tard.

## Portes ouvertes du Service Enfance Jeunesse Éducation

La Maison de l'Enfance et le restaurant scolaire ouvriront leurs portes, **le samedi 21 janvier de 9h30 à 12h30.**

L'équipe en charge des différents services périscolaires et extra-scolaires sera présente pour vous informer sur les fonctionnements de l'accueil périscolaire, les Temps d'Accueil Pédagogiques, la pause méridienne et l'Accueil de Loisirs. Elle vous fera visiter les locaux dans lesquels sont accueillis vos enfants.



L'accueil de la Maison de l'Enfance sera également ouvert pour vous permettre d'inscrire votre enfant dans les écoles maternelle et élémentaire Les Halbrans pour la rentrée 2017. Pour finaliser le dossier d'inscription, le livret de famille, le carnet de santé et un justificatif de domicile sont nécessaires.

## Du nouveau à la médiathèque !

À compter du 1<sup>er</sup> janvier, les horaires d'ouverture de votre médiathèque et les conditions de prêt évoluent.

### NOUVEAUX HORAIRES

**Mardi : 15h30-18h**

**Mercredi : 10h-12h30 et 14h30-18h30**

**Vendredi : 15h30-18h**

**Samedi : 9h30-12h30 et 14h30-17h**

La médiathèque est ouverte plus longtemps les mercredis soirs et les samedis, elle ouvre également plus tôt les mardis et vendredis.

### NOUVELLES CONDITIONS DE PRÊT

Une fois inscrit à la médiathèque, vous disposez d'une carte qui vous permet d'emprunter pour une durée de 4 semaines :

**8 livres | 2 DVD | 1 CD**

### NOUVEAU TARIF

Le conseil municipal a souhaité la mise en place d'un tarif pour les étudiants de la commune. Sur présentation de la carte d'étudiant et d'un justificatif de domicile, votre abonnement à la médiathèque est gratuit.

### LES ANIMATIONS

#### Toute petite heure du conte

Comptines, chants, lectures d'albums adaptés aux jeunes enfants, animés par Noémie Tranchant, bibliothécaire jeunesse.

**Samedi 14 janvier.**

Deux séances : 10h et 11h.

Pour les enfants de 0 à 3 ans accompagnés d'un parent.  
Inscription obligatoire au 02 40 32 79 27.

#### Heure du conte

Venez écouter les histoires lues par l'équipe de la médiathèque

**le mercredi 18 janvier de 16h à 16h30.**

A partir de 4 ans. Inscription obligatoire au 02 40 32 79 27.

### EXPOSITION

**Jusqu'au 31 janvier**, venez voir les réalisations bookface créées par les lecteurs et venez élire votre favori !

### PROJECTION

Film documentaire pour adultes sur un grand photographe brésilien contemporain :

**Samedi 28 janvier à 15h**

Salle d'animation



## Comptez les oiseaux de votre jardin les 28 et 29 janvier



Durant une heure, comptez tous les oiseaux à partir d'un point fixe, dans votre jardin ou dans un autre lieu (parc...). Notez vos observations et transmettez-nous vos données en ligne sur notre site internet, par mail ou par courrier.

Comment faire si on ne s'y connaît pas ? Afin de vous aider dans l'identification des oiseaux, connectez-vous sur : [www.bretagne-vivante.org](http://www.bretagne-vivante.org)

Une journée « comptage » spécialement pour les écoles, collèges et lycées : le vendredi 27 janvier.

**Pour plus d'informations, contactez-nous à : Bretagne Vivante, tel : 02 40 50 13 44, nantes@bretagne-vivante.org**



# Compte-rendu du conseil municipal du jeudi 17 novembre 2016

Le compte-rendu complet est  
consultable en ligne sur

[www.mairie-pontsaintmartin.fr](http://www.mairie-pontsaintmartin.fr)

AVEZ LE RÉFLEXE!



## CULTURE ET ÉVÈNEMENTIELS

### Adoption des tarifs municipaux 2017

Le conseil a acté une augmentation moyenne de 1 % sur l'ensemble des tarifs municipaux, sauf pour les panneaux publicitaires. Nouveauté pour avril 2017, la réouverture de la salle Saint Martin entièrement refaite.

## MISE À DISPOSITION DES SALLES MUNICIPALES POUR LES ASSOCIATIONS

Les associations martipontaines, dont le siège social est situé sur la commune et présentant un intérêt local, bénéficient de l'usage de salles municipales pour leurs activités. Un nouveau règlement synthétise l'ensemble des besoins : pour leurs activités récurrentes, pour les événements réguliers et exceptionnels.

## ENFANCE ET SOCIAL

### Adoption d'un tarif exceptionnel pour une activité ALSH

Un nouveau tarif pour la prise en charge des paniers repas du restaurant scolaire le mercredi midi dans le cadre de de l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) a été mis en place. Il existe déjà pour le service de restauration scolaire à hauteur de 1,64 €. Cela permettra de proposer les mêmes services aux enfants ayant des allergies alimentaires.

## URBANISME

### Acquisitions de parcelles

La commune de Pont Saint Martin a acquis les parcelles suivantes :

- Parcelle cadastrée BD 548 située impasse du Vigneau de 495m<sup>2</sup> (cession gratuite) pour la meilleure gestion des eaux pluviales
- arcelle cadastrée ZD 52 de 5 352 m<sup>2</sup> située

rue de l'Enclose (2300€) et parcelles B 1164, B 1165, B 1167, B 2256, B 1347, B 1348 et B 1349, situées rue des Champs pour une superficie de 4432m<sup>2</sup> (4200€) s'inscrivant dans le programme de réserve foncière du territoire

- Parcelle cadastrée D 815, située en bord de rivière à Viais de 4200m<sup>2</sup> (4200€), dans le cadre de la restauration et de la valorisation des secteurs en bord de rivière. Cette parcelle permettra de développer un tronçon plus sécurisé du circuit de l'Ognon dont les sentiers sont inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées.

- Parcelle cadastrée AE 46, située à l'angle de la route de la Chevrolière et de la rue de la Mône de 15 834 m<sup>2</sup> (15 834€), pour la réalisation de la salle festive en centre bourg.

## ENVIRONNEMENT ET LOISIRS

### Convention de financement GRP - Tour du Lac de Grand Lieu

Les communes avoisinantes au lac de Grand Lieu s'associent pour promouvoir le sentier de Grande Randonnée de Pays (GRP) : "Tour du Lac de Grand Lieu". Une convention de financement a été signée avec la Communauté de Communes de Grand Lieu, désignée comme pilote de cette opération. Celle-ci a pour but de déterminer les modalités de financement et a pour objectif d'apporter les conditions nécessaires pour son inauguration par le biais d'une exposition itinérante et la création de Rando-Fiche, outil de promotion. La participation de la commune de Pont Saint Martin s'élève à 864,51 €.

## VOIRIE ET DÉPLACEMENT

### Demande de dotation d'équipements des Territoires Ruraux (DETR) 2017 pour le programme voirie

Le programme de travaux voirie 2017 permet

de répondre à un enjeu fort au niveau des villages de la commune, lesquels supportent, outre un trafic important, des vitesses excessives des véhicules rendant ces secteurs dangereux pour les piétons et les deux roues. Des aménagements sécuritaires seront réalisés rue du Moulin Rouge, rue du Champsiôme, rue de la Gautellerie et rue de Nantes.

Le coût estimatif est de 495 904 € HT. Cette dépense est subventionnable à hauteur de 200 000 € HT avec un taux de cofinancement de 25 à 35 %.

## PATRIMOINE

### Demande de dotation d'équipements des Territoires Ruraux 2017 pour les travaux de mise en accessibilité des bâtiments communaux.

Les travaux de mise en accessibilité des bâtiments communaux seront réalisés pour un coût global de 140 507 € HT. Le taux de subvention est de 25 % à 35 %.

## TAXE D'AMÉNAGEMENT COMMUNALE

Le conseil municipal a décidé de maintenir le taux de la taxe d'aménagement à 5 % sur l'ensemble du territoire communal. Ce dispositif permet, entre autres, de promouvoir un usage économe des sols, contribue à la lutte contre l'étalement urbain, incite à la création de logements, et permet une réduction du nombre d'outils de financement.

Des exonérations sont possibles :

- pour les logements aidés par l'Etat dont le financement ne relève pas des prêts locatifs aidés d'intégration qui sont exonérés de plein droit,
- pour les abris de jardins soumis à déclaration préalable,
- Dans la limite de 50 % de leur surface, les surfaces des locaux à usage d'habitation principale financés avec un PTZ+,
- Les maisons de santé relevant d'un projet de maîtrise d'ouvrage communale.



## Une population piscicole en souffrance comme en novembre 2005

Informés par des promeneurs, samedi en début d'après-midi, le maire et l'adjointe de permanence Marie-Anne David ont immédiatement donné l'alerte eu égard aux milliers de poissons en souffrance sous la passerelle de l'aire de loisirs, à l'embranchement du ruisseau de la Patouillère et de l'Ognon. Visiblement, nous étions en train de vivre le même phénomène que celui vécu le 11 novembre 2005.

Après avoir alerté la Gaule nantaise, la Fédération de Pêche et l'Onema, le groupement d'intervention contre les risques du SDIS, la CORP de Nantes Métropole (Cellule Opérationnelle contre les Risques de Pollution) et la gendarmerie sont intervenus immédiatement sur site pour tenter de comprendre et solutionner cet inquiétant phénomène.

Les investigations des différents experts se sont poursuivies jusqu'au mardi midi. Après expertise et analyse des faits, l'ONEMA et la fédération de pêche émettent l'hypothèse d'un phénomène naturel lié à la conjonction de plusieurs événements inhabituels. La qualité médiocre des eaux de l'Ognon, son niveau d'étiage très bas pour la saison et la très faible concentration d'oxygène dans l'eau (4mg/l) liée notamment à l'absence de

débit, se sont combinés avec une densité phénoménale de poissons blancs remontant la rivière dans la partie qui se resserre. Phénomène très connu par les pêcheurs du quai des Romains.

Cette biomasse vivante en recherche d'oxygène a totalement épuisé la ressource en oxygène, l'amenant au faible taux de 0,3mg/l. De nombreux poissons tentaient alors de remonter le ruisseau de la Patouillère, beaucoup plus riche en oxygène compte tenu de sa renaturation récente. **Très clairement, les experts ne militent pas pour une pollution liée au rejet d'une substance toxique ou à une surcharge organique ou minérale.**

À la tombée de la nuit, et dans le brouillard, les pompiers ont posé un barrage flottant au niveau du pont Utrillo pour anticiper

le déplacement des poissons morts à la surface.

Nous déplorons une forte mortalité de "sandres", les plus fragiles en l'absence d'oxygène.

400 kg de poissons morts ont été récupérés par les services communaux et les techniciens du bassin versant de Grand-Lieu.

**Ce phénomène peut se reproduire. L'urgence est donc bien de redonner vie à la rivière en renaturant sa morphologie notamment en arasant les seuils pour lui redonner sa libre circulation tant piscicole que sédimentaire ; et ce au bénéfice de son oxygénation.**

L'amélioration de la qualité physico-chimique de l'Ognon reste un vrai challenge auquel tous les acteurs doivent concourir.

## Marais de l'Île

Le projet du Marais de l'Île vise à restaurer et à préserver ce site méconnu situé aux portes du bourg, habitat naturel de nombreuses espèces. Il permettra également de favoriser un retour à l'agriculture de certaines parcelles. À cela s'ajoute les activités humaines telles que la pêche, la chasse et la randonnée, dont les adeptes sont de plus en plus nombreux.

C'est ainsi que les différents experts (l'Agence de l'Eau, la Réserve Nationale, la Fédération de Chasseurs et le Conseil Départemental) se sont réunis le 24 novembre dernier afin d'apporter leur avis sur le cahier des charges, qui permettra d'établir un état des lieux du site ainsi que des pratiques existantes afin que chaque usage puisse trouver sa place. Cette base servira à établir un plan de gestion qui sera le guide des pratiques à tenir afin de pérenniser le site et les habitats dans les années à venir.

Dans un objectif pédagogique, il a été évoqué la possibilité d'installer des panneaux qui expliqueraient les pratiques humaines d'hier, mais



aussi les habitats de la faune locale. L'idée étant de sauvegarder cet endroit et d'apporter des outils de connaissance à tous, car si l'on connaît mieux, on protège mieux. Il s'agit là d'un dossier qui s'inscrit dans le temps, le bureau d'étude interviendra au printemps prochain.

**Vous connaissez ce site ?**

**Vous aimeriez partager anecdotes**

**et souvenirs qui viendraient enrichir la connaissance des usages d'hier.**

**Prenez 5 mn pour « retracer » l'histoire et garder trace pour les Martipontains de demain. RDV au 02 40 26 89 39.**

**Appel à témoin**

## Voyage seniors à Plestin Les Grèves

Le voyage seniors à Plestin Les Grèves a été organisé par les Centres Communaux d'Action Sociale de La Chevrolière et Pont Saint Martin dans le cadre du programme « seniors en vacances » de l'Agence Nationale des Chèques Vacances (ANCV).

Ce programme permet d'obtenir une réduction du coût du séjour pour les personnes éligibles à l'aide de l'ANCV.

Le Centre Communal d'Action Sociale de Pont Saint Martin a voulu aller plus loin pour faciliter aux seniors l'accès aux vacances en répondant à l'appel aux projets d'Actions Gérontologiques d'Initiative Locale 2016 de la CARSAT des Pays de la Loire. Le voyage a ainsi obtenu une subvention s'élevant à 4030 €.

Il s'agit pour la CARSAT de soutenir financièrement des actions collectives « pour bien vieillir en Pays de la Loire ».

Concrètement, en plus du bénéfice de l'aide ANCV, cette subvention a pris en charge 19 % des frais de séjour des seniors hormis les frais d'annulation et chambre individuelle. Cette subvention a également couvert les frais de transport aller/retour au village vacances « Le Manoir de Keralic ».

Ce n'est pas la première fois que la CARSAT accorde un soutien et des aides financières pour les actions ou projets en faveur des personnes retraitées. Les CCAS de La Chevrolière et de Pont Saint Martin remercient la CARSAT de ce soutien.



## Retour du Blablabar à Pont Saint Martin

Réservez dès maintenant la date sur votre agenda : le Blablabar sera de retour à Pont Saint Martin le samedi 4 février, à 20h à la Boîte à Musiques. Au programme : des rires, de la découverte et surtout, de l'improvisation !

*« Mots, titres ou répliques entières, le public propose, les comédiens disposent. Impro en temps réduit, changement d'auteur, Impro chantées, en temps réduit, changement d'auteur... Autant de tableaux différents qui se succèdent dans lesquels les spectateurs peuvent laisser libre cours à leur imagination et faire les propositions les plus folles. Les acteurs prendront tout et se joueront de tout avec brio. »*



En version cabaret, les acteurs solliciteront les spectateurs pour obtenir de quoi agrémenter leur spectacle. En improvisation la plus totale, ils sauront vous surprendre et vous émerveiller lors de cette soirée familiale.

Tarifs : 6 € par personne, à partir de 8 ans, gratuit pour les moins de 12 ans.

## Redevance Incitative au 1<sup>er</sup> janvier

Si vous réglez votre taxe foncière de manière mensualisée, pensez à contacter le centre de prélèvement des impôts au 0 810 012 009 pour demander la déduction de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères sur vos mensualités.

## Bonne année à tous

2017 est là. Déjà près de 3 ans aux services des Martipontains.

Certes tout n'est pas parfait et il reste encore beaucoup à faire. Mais sachez que nous travaillons pour continuer à améliorer, à moderniser, à embellir cette ville que nous aimons tant ! Beaucoup de projets sont en cours sur la commune et bien d'autres encore naîtront cette année.

Nous avons devant nous un peu plus de 3 années pour réaliser ce sur quoi nous nous sommes engagés. Vous nous faites confiance et malgré les attentes des uns et des autres, vous êtes nombreux à nous témoigner votre satisfaction !

Mais nous ne sommes pas seuls : nous voudrions remercier tous ceux qui participent à la vie de notre cité, les conseillers enfants, les premiers Sages, les conseillers municipaux et les non-élus investis dans les comités consultatifs, les membres du Conseil Economique, les membres associatifs ou professionnels, tous sont les acteurs locaux de la vie sociale, économique, culturelle et sportive.

Merci de votre implication ! C'est ensemble que nous réussissons à bâtir Pont Saint Martin.

Sans forcément tout attendre de la collectivité, restons constructifs, créatifs, pragmatiques et osons aller de l'avant en investissant tous les champs du possible !

Mais surtout soyons responsables et respectueux chacun dans notre domaine de compétence et nous serons alors plus forts et plus solidaires ensemble, en ne laissant personne de côté.

Enfin, pleins d'espérance pour cette nouvelle année, gardons tout de même une pensée pour tous ceux encore trop nombreux qui souffrent de la maladie, de la précarité, du chômage.

Humilité, responsabilité, espérance, voici les trois mots avec lesquels nous souhaitons ouvrir ensemble cette belle année 2017 !

C'est avec sérénité que nous devons avancer, confiants en l'avenir et dans les chances de notre ville.

Nous vous souhaitons nos meilleurs vœux, une très bonne santé à vous tous et à tous ceux qui vous sont chers, mais aussi des vœux de réussite personnelle et professionnelle, de bonheur et de joie, pour cette nouvelle année !

**Les élus du groupe majoritaire Ensemble Réussir Pont Saint Martin**

## Une année de choix

Après deux années de plomb marquées par les attentats de Paris et de Nice et une actualité internationale souvent effroyable, comment ne pas souhaiter que s'ouvre une année un peu plus douce ! Après la guerre contre le terrorisme islamiste, la montée des extrémismes, le retour des égoïsmes nationaux ou sociaux, au moins que surgissent quelques espoirs !

Le brexit anglais, les élections américaines et plusieurs autres scrutins en Europe ont montré que les bouleversements allaient dans tous les sens et n'apportaient pas toujours de solutions.

En France aussi, l'année sera celle des choix avec l'élection présidentielle et les élections législatives. Notre pays a retrouvé des couleurs mais il n'est pas épargné par le chaos du monde, n'est pas à l'abri de ses propres divisions et des régressions qui frappent d'abord les plus faibles. Plutôt que de subir, engageons-nous ! Faut-il rappeler que la participation était en baisse lors des dernières consultations électorales. A nous de choisir les orientations qui renforcent notre justice sociale et notre dynamique collective. Et qui répondent aux beaux mots de liberté, égalité, fraternité qui ont enfin retrouvé le fronton de notre mairie.

C'est notre motivation aussi au niveau communal où nous continuerons à travailler sur les dossiers importants, la salle festive (que nous avons longtemps été les seuls à demander), le plan de circulation (et surtout les solutions...), même si la majorité nous tient le plus possible à l'écart. Au niveau intercommunal la mise en place de la redevance incitative va obliger chacun à regarder différemment la gestion de ses déchets. La mutualisation des actions prend forme tandis que nous devons réfléchir au nouveau paysage du Sud-Loire qui se construit autour de nous.

Nous souhaitons que l'année 2017 apporte à chacune et à chacun du bonheur, la santé et la réussite dans ses entreprises. Que vos joies soient aussi familiales, associatives et solidaires.

Les élus PSMA vous invitent à participer à la cérémonie des vœux qui aura lieu le samedi 21 janvier à 11 h à la salle des fêtes. Le verre de l'amitié et la galette clôtureront cette matinée.

**Les élus du groupe d'opposition Pont-Saint-Martin Avance**



## École Saint-Joseph

La nouvelle édition du loto de l'école Saint Joseph se déroulera le 5 février à la salle des fêtes. Elle sera ouverte dès 13h30, afin que vous puissiez réserver les meilleures places à une distance optimale du boullier mais aussi du bar où vous trouverez de quoi vous restaurer. Cette année, le premier prix est un bon d'achat de 300 € au Super U. Il y aura bien sûr de nombreux autres lots à gagner tout au long de l'après-midi, des entrées au Puy du Fou, une tour de son, etc... Que la chance soit avec vous !



## Association Rencontres Echanges Jumelage



Bonne Année, Felice Anno Nuovo, Happy New Year

Le conseil d'administration de l'Association Rencontres Echanges Jumelage (A.R.E.J.) souhaite à l'ensemble de ses adhérents, des sympathisants, et des bénévoles une bonne année 2017 et leur offre tous ses vœux de bonheur, de santé et de réussite dans tous les projets. Nous vous souhaitons de fructueux échanges familiaux et associatifs avec nos amis des villes jumelles de Pont Saint Martin (vallée d'Aoste-Italie) et Brockenhurst (New Forest-Angleterre).

Nous vous invitons à la traditionnelle galette des Rois le vendredi 20 janvier à 20h, dans la salle des fêtes, au cours de laquelle nous aurons le plaisir de vous présenter les activités pour cette nouvelle année.

Dès à présent, reprenez ces deux périodes importantes :

- **du jeudi 25 au dimanche 28 mai** : notre commune est invitée en Italie, en Vallée d'Aoste, dans la ville de Pont-Saint-Martin avec laquelle nous sommes jumelés depuis 1992. Les premiers échanges ont eu lieu en 1987, soit 30 années d'amitié et de rencontres.
- **du vendredi 2 au lundi 5 juin** : nous recevrons dans notre commune notre ville jumelle anglaise de Brockenhurst. Les premières visites datent de 1993, le jumelage de 1997 et depuis cette date, chaque année nous nous retrouvons en alternance pour quelques jours de découverte et d'amitié.

Notez ces dates dans vos agendas et si vous souhaitez participer aux échanges, à l'organisation, à l'accueil, à l'hébergement de nos amis en visite, prenez contact dès maintenant auprès des responsables de l'A.R.E.J.

Les inscriptions seront prises lors de la soirée de la galette des rois.

À cette même occasion vous pourrez également verser votre cotisation de 5 € par adhérent pour 2017, de préférence par chèque libellé à l'ordre de l'A.R.E.J.

**Contact :**

**Gilberte et Michel Drouin**  
 au 02 40 26 81 48 ou Marie-Thé  
 et Yves Perrochaud au 02 40 26 84 57  
[arejpsmf@wanadoo.fr](mailto:arejpsmf@wanadoo.fr) - AREJ44.org

## Faites des jeux !

L'association des parents d'élèves FCPE vous souhaite une belle et heureuse année 2017 !



Nous organisons un après-midi jeux pour les enfants et leurs parents autour d'une galette des Rois. Venez nombreux petits, moyens et grands pour jouer entre amis ou avec vos parents !

**Samedi 21 janvier**  
À partir de 15h, salle du Vieux Pressoir

## École publique maternelle Les Halbrans

Vous souhaitez inscrire votre enfant pour la rentrée de septembre 2017 : n'attendez plus, la rentrée se prépare maintenant ! (En fonction des places disponibles pour les enfants nés début 2015).

### ÉTAPE 1 : INSCRIPTION MAIRIE, À LA MAISON DE L'ENFANCE (02 40 26 80 64)

Pièces nécessaires : livret de famille, carnet de santé de l'enfant, justificatif de domicile.

Les démarches sont déjà possibles.

### ÉTAPE 2 : INSCRIPTION ÉCOLE (02 40 32 70 80, LE JEUDI DE PRÉFÉRENCE)

Pièces nécessaires : certificat de l'inscription mairie, livret de famille, carnet de santé de l'enfant et éventuellement le certificat de radiation de l'ancienne école.

**Portes ouvertes :**  
samedi 21 janvier, de 9h30 à 12h

Maternelle Les Halbrans (inscriptions et visites en présence de l'équipe éducative), restaurant scolaire, Maison de l'Enfance.

## Joyeux Saint Martin

Le Joyeux Saint Martin vous présente ses meilleurs vœux pour 2017 !

Le mois de novembre a réuni les gourmands et les gourmets : le music-hall et un repas festif ont animé une journée de retrouvailles à la Pommeraye. Le repas annuel de nos adhérents s'est déroulé au Château de la Pigossière.

Le conseil d'administration tient à remercier ses adhérents bénévoles qui œuvrent tout au long de l'année pour le bon déroulement des différentes activités.

Dernier avis : le paiement du solde du voyage Nice/Menton est à régler pour le 15 janvier impérativement.

### LA CHORALE ET LE TÉLÉTHON :

Associés à la Ritournelle de Rezé et l'Elan Harmonie de Pont Saint Martin, nos invités, nous avons contribué à la journée du Téléthon dans l'église de notre commune. Cette prestation a enchanté le public.

### CONCOURS DE BELOTE

**vendredi 13 janvier**

Salle des fêtes avec inscription dès 14h. Début du concours 14h30 précises. Un lot à chaque participant.



CONCERT DU TÉLÉTHON

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET GALETTE DES ROIS

**mercredi 18 janvier**

Salle des fêtes à partir de 14h. Paiement des cotisations, par chèque : 13 € de base. Au programme : élection du tiers sortant, bilan de l'année 2016, distribution du programme 2017 et dégustation de la galette des Rois.

## Union Nationale des Combattants

**Assemblée générale annuelle de l'association locale de l'Union Nationale des Combattants :**

Comme à l'accoutumée l'ensemble du conseil d'administration de l'association invite les adhérents (combattants/OPEX et leurs épouses, veuves, soldats de France et sympathisants)

**à l'assemblée générale qui aura lieu le 24 janvier à la salle des fêtes, à 17h.**

Si vous êtes proches des valeurs qui nous portent (souvenir, camaraderie, entraide et respect des devises de la République "Liberté, Égalité, Fraternité") vous pouvez vous rapprocher de notre association :

- au titre des Soldats de France, si vous avez fait votre service militaire ou êtes engagés dans un corps constitué au service de l'Etat

- au titre des OPEX (engagés militaires dans les différents conflits extérieurs auxquels la France a participé ou participe actuellement).

Vous pouvez également nous rejoindre en tant que sympathisants de notre action civique pour le maintien et la transmission du souvenir. N'hésitez pas à nous rendre visite.

La galette des rois traditionnelle clôturera ce moment de partage.

## USP Tennis

L'USP Tennis vous souhaite une année sportive pleine de réussites individuelles et collectives !

### LES RENDEZ-VOUS 2017

**Tournois seniors + de 35** : du samedi 6 au dimanche 14 mai

**Assemblée générale** : le jeudi 8 juin

**Tournoi jeunes** : du 5 au 14 juillet

**Tournoi Open** : du jeudi 14 au dimanche 24 septembre

N'oubliez pas de "liker" notre page Facebook ! Vous y retrouverez toute l'année les résultats des championnats et les événements du club.

## Association Pause Café



**L'association vous offre ses merveilleux vœux de bonne et heureuse année pour 2017.**

Les Martipontains et Martipontaines qui se sentent seuls ont la possibilité de faire appel à des visiteurs à domicile. Une équipe de bénévoles se propose de venir rompre l'isolement humain et matériel en suscitant du dialogue par des visites régulières. L'association propose en parallèle des petits regroupements avec des animations ainsi que des sorties collectives. Cette démarche complète les services existants de maintien à domicile des personnes âgées en apportant une dimension de loisir.

Le 30 novembre, l'association a réuni pour une « après-midi jeux » une trentaine de personnes de la commune et de la maison de retraite de la Roselière. Cette après-midi s'est passée dans une ambiance conviviale et agréable.

Le 25 janvier, la galette des Rois rapprochera les inscrits et peut être de futurs inscrits ainsi que les membres bénévoles de l'association... d'autres animations seront proposées courant 2017.

Vous avez envie de parler un peu, de rencontrer d'autres aînés de la commune, l'association Pause Café est à votre écoute. Tél : 02 40 32 78 10. Vous avez envie de donner de votre temps, rejoignez-nous en appelant au 02 40 32 78 10

## Les Martin Chanteurs

Après un mois de décembre festif comme il se doit, qui nous a permis de nous rassembler pour une après-midi de chants et de convivialité, et 3 concerts donnés avant les fêtes de fin d'année, l'association des Martin Chanteurs prépare activement sa surprise annoncée pour mars.

Nous pouvons d'ores et déjà vous en dévoiler l'essentiel : il s'agit d'une soirée conviviale sur le thème "Chantons ensemble !". Ouverte à tous, elle aura lieu

**le samedi 11 mars  
à la salle des fêtes de Pont Saint Martin.**

Pour la première fois, nous vous proposons de partager un repas et des chants en toute simplicité et dans la bonne humeur. Les réservations débuteront en février, mais notez dès à présent cette date dans vos agendas !



## USP Basket : meilleurs vœux pour 2017

### ÉCOLE D'ARBITRAGE

Pendant les vacances de la Toussaint, 23 jeunes (U13 et U15) ont été formés, sur 2 journées, aux règles de l'arbitrage et à la tenue d'une table de marque.

Afin de répondre à la nouvelle réglementation de la FFBB, nous avons mis en place une formation continue qui a débuté en septembre et se terminera en mai prochain.

Depuis début novembre, les jeunes arbitrent des matches officiels (U09 à U11). Ils sont encadrés par Émilie Godard, Christophe Guérin et Dominique Godard, qui sont présents à leurs côtés pour les conseiller. Avant le début des rencontres, les entraîneurs des équipes reçues sont informés que ce sont de jeunes arbitres en formation. D'ailleurs, ils portent des chasubles avec le logo de la FFBB.



Un grand merci à tous et toutes pour leur participation et leur enthousiasme, car l'arbitrage n'est pas facile, surtout lorsque les critiques viennent des adultes.

### SÉLECTION DÉPARTEMENTALE DE LOIRE-ATLANTIQUE

La sélection départementale du Comité Départemental de Basket Ball de Loire-Atlantique a participé au Tournoi Inter-Comité du 22 au 23 décembre à Saint Calais (Sarthe), dans la catégorie des U13. C'est le résultat de 3 ans de détection sur des jeunes nées en 2004. Elles ont été au final 12 joueuses du département retenues pour ce grand tournoi national. Pour notre association c'est Jade Merland qui y a participé.

Félicitations également à Emma Boudeau, Maëlys Fillol, Maëva Guérin, Constance Ehret et Jade Michel qui ont participé à cette détection.

Félicitations à l'ensemble de l'équipe U13F, ainsi qu'aux entraîneurs Stéphane Dupas et Louise Pelé, pour la première place de leur poule régionale, elles joueront en Élite Régionale pour la 2<sup>ème</sup> phase du championnat.

### REPRISE DES CHAMPIONNATS JEUNES ET SENIORS

Reprise les 7 et 8 janvier pour toutes les équipes jeunes et seniors.

### MATCHS SENIORS À DOMICILE

#### Samedi 8 janvier :

Seniors 2 Masculins – Trignac à 20h30

#### Dimanche 15 janvier :

Seniors 3 Filles – Saint Mème à 13h30

Seniors 1 Filles – Murs Erigné (49) à 13h15

Seniors 2 Filles – Aigrefeuille/Remouillé à 15h30

#### Dimanche 22 janvier :

Seniors 1 Masculins – Saint Hilaire Loulay à 15h30

Seniors 2 Masculins – Saint Brévin à 17h30

#### Dimanche 29 janvier :

Seniors 3 Filles – Sud Retz Basket à 13h15

Seniors 1 Filles – Landerneau à 15h30

Seniors 2 Filles – Nort Sur Erdre à 17h30

### INFORMATIONS :

Dominique Godard – 44 rue du Pays de Retz – 02 40 32 73 43 à partir de 19h  
 Godarddominique@wanadoo.fr  
<http://club.quomodo.com/pontsaintmartinbasket>

## USP Tennis de Table

Voici une nouvelle année qui commence et, pour le tennis de table, cela représente le début d'une nouvelle saison. En effet, de septembre à décembre, c'est la phase 1 : une vraie saison avec ses montées et descentes. Dès janvier vient la phase 2 qui se termine en avril. Le club espère une montée de sa Pré-Régionale (poule B) et de sa Régionale 3 (poule J) à la parution de ce mensuel.

Le bureau remercie Mathieu Huteau qui, non seulement est dans les meilleurs pongistes

du club, mais aussi vient prêter main forte à Pierre Périgois à la Trésorerie.

**Galette des rois** : vendredi 13 janvier à 18h, salle Gatien

**Belote** : vendredi 27 janvier à 13h30, à la salle des fêtes.

Le bureau du club souhaite une très belle année sportive à tous les licenciés martipongistes et une très bonne année 2017 à tous les Martipontains.



PIERRE PÉRIGOIS ET MATHIEU HUTEAU

## FC Grand Lieu

Le FC Grand Lieu souhaite à tous ses membres, supporters et sympathisants une excellente année 2017, pleine de bonheur, de réussite et de succès. Nous souhaitons à nos joueurs de poursuivre sur leur bonne lancée du bon début de saison. Il serait agréable de fêter une montée en juin prochain, qui viendrait récompenser le travail des joueurs et éducateurs. Il nous faut féliciter l'ensemble des acteurs du club pour le très bon état d'esprit qui règne autour de nos terrains chaque semaine et chaque week-end.

Nous comptons sur vous pour venir nous aider à la réussite de nos manifestations et supporter nos équipes.

- 4 février** : tournoi de Palets à Saint Aignan Grand Lieu
- 8 avril** : soirée familiale du Club à Saint Aignan Grand Lieu
- 3 juin** : cérémonie des Césars à Pont Saint Martin
- En juin** : tournoi de pétanque à Pont Saint Martin

### MATCHS DE JANVIER :

- 15 janvier** : 13h - Seniors D contre Nantes Saint Yves à Saint Aignan  
15h - Seniors B contre Machecoul à Saint Aignan
- 22 janvier** : 13h - Seniors C contre Saint Hilaire/Clisson à Pont Saint Martin  
15h - Seniors A contre Derval à Pont Saint Martin
- 29 janvier** : 13h - Seniors C contre Nantes Portugais à Pont Saint Martin  
15h - Seniors A contre Soudan à Pont Saint Martin

## Passerelle des Arts

### DES ANIMAUX POUR INSPIRATION

Dernièrement, un thème a réuni les groupes adultes et enfants de l'association : celui de la représentation animale à travers les arts plastiques. En effet, les professeurs, Anne et Yann, nous ont demandé de traiter un modèle animalier de manière réaliste ou à la façon Pop Art.



L'art animalier se caractérise par la représentation d'animaux domestiques ou sauvages. Il est particulièrement ancien puisqu'on le retrouve dans les premières peintures de la Préhistoire (art rupestre), comme les grandes fresques murales des grottes Chauvet ou de Lascaux.

Dans l'Égypte antique, on trouve de nombreuses représentations de figures d'animaux dont beaucoup avaient une

signification religieuse (chacal, chat, chien...). Le goût pour les bêtes peintes apparaît aussi dans les mosaïques et les peintures de Pompéi. Au Moyen-Âge nous retrouvons des bestiaires d'animaux réels ou imaginaires comme représentés dans "le Jardin des Délices" de Bosch. La peinture de la Renaissance marqua un renouveau du style avec une volonté d'imiter la nature. L'animal devient le miroir des émotions humaines. C'est à partir du 17<sup>ème</sup> siècle que la représentation des animaux devient un genre reconnu de la peinture occidentale. Les illustrateurs et naturalistes (comme Jean Jacques Audubon) des 18<sup>ème</sup> et 19<sup>ème</sup> siècles resserrent les liens entre art et science.

### STAGES JEUNES

De nouveaux stages ouverts à tous seront organisés le mardi 14 ou le mercredi 15 février.

### NOUVEAUTÉ 2017 : STAGES ADULTES

L'association organise pour la première fois des stages adultes ouverts à tous (adhérents ou non). Ils sont encadrés par Yann Quémeneur, artiste peintre rézéen et professeur des groupes adultes de l'association.

Les stages se dérouleront pendant les vacances de février et auront pour thème l'aquarelle.

2 formules possibles : 1 journée (durée 5h, 3h le matin + 2h l'après-midi) ou 2 journées (10h).

**Pour toute question et inscription, vous pouvez nous contacter :**  
passerelledesarts@orange.fr - 06 60 34 60 86

Le bureau de l'association Passerelle des Arts vous souhaite une bonne année 2017, qu'elle soit riche en couleur et en créativité.





## Les rendez-vous de janvier

- 6** **Vœux de la municipalité**  
organisés par la mairie  
19h30, salle Gatien
- 7** **Galette des Rois**  
organisée par l'USP Gym Santé Loisirs  
13h30, salle Gatien
- 8** **Galette des Rois**  
organisée par l'Élan Fanfare  
15h, hall du 3<sup>ème</sup> Lieu
- 10** **Galette des Rois**  
organisée par les Amis de Pont Giro  
19h, salle du Vieux Pressoir
- 13** **Galette des Rois**  
organisée par Sur Les Chemins d'Herbonne  
16h, hall du 3<sup>ème</sup> Lieu
- Concours de belote**  
organisé par le Joyeux Saint Martin  
13h30, salle des fêtes
- Galette des Rois**  
organisée par l'USP Tennis de Table  
18h, salle Gatien
- 14** **Toute petite heure du conte**  
Pour les enfants de 0 à 3 ans accompagnés d'un parent.  
Inscription au 02 40 32 79 27.  
10h et 11h, médiathèque le 3<sup>ème</sup> Lieu
- Portes ouvertes**  
organisée par l'école Saint Joseph  
de 10h30 à 2h
- 15** **Galette des Rois**  
organisée par les Marchipontains  
17h, salle du Vieux Pressoir
- 16** **Don du sang**  
organisé par le DSB Pont Saint Martin  
De 16h30 à 19h30, salle Gatien
- 18** **Assemblée générale et galette des Rois**  
organisées par le Joyeux Saint Martin  
13h30, salle des fêtes
- Heure du conte**  
organisée par la médiathèque  
A partir de 4 ans, sur inscription gratuite au 02 40 32 79 27.  
16h, médiathèque le 3<sup>ème</sup> Lieu

**19** **Assemblée générale**  
organisée par l'Amicale Laïque  
20h30, Boîte à Idées

**20** **Galette des Rois**  
organisée par l'AREJ  
20h, salle des fêtes

**21** **Vœux 2017** organisés par PSMA  
11h, salle des fêtes

**Faites des jeux**  
organisée par la FCPE  
15h, salle du Vieux Pressoir

**Portes ouvertes**  
du restaurant scolaire, de l'accueil  
périscolaire, de l'Accueil de Loisirs et de  
l'école maternelle Les Halbrans  
de 9h30 à 12h30, Maison de l'Enfance

**24** **Assemblée générale**  
organisée par l'UNC  
17h, salle des fêtes

**25** **Galette des Rois**  
organisée par Pause Café  
14h, salle des fêtes

**27** **Concours de belote**  
organisé par l'USP Tennis de Table  
13h30, salle des fêtes

**28** **Projection**  
proposée par la médiathèque le 3<sup>ème</sup> Lieu  
Film documentaire pour adultes sur un grand  
photographe brésilien contemporain  
à 15h, salle d'Animation

**Soirée Choucroute**  
organisée par l'Élan Fanfare Harmonie  
à 20h, Saint Philbert de Grand Lieu

## En février

**4** **Assemblée générale**  
organisée par Les Belles Anciennes Marchipontaines  
Boîte à Images, 10h

**Repas des aînés**  
Château de la Pigossière

**Blablabar, théâtre d'improvisation**  
Boîte à Musiques, 20h

## Don du Sang

L'association vous souhaite une bonne année et une bonne santé pour 2017.

Revenez nombreux en cette année 2017 pour participer à la guérison d'inconnus qui resteront en vie grâce à vous, donateurs anonymes.

Année	Prélevés	Nouveaux donneurs
2016	500	51
2015	531	50
2014	505	37

Janvier 1984 – septembre 1986 : 4 personnes lancent les collectes sur Pont Saint Martin

Septembre 1986 - septembre 2016... 30 ans de vie associative ! Fêtons dignement cet anniversaire. Explosions les compteurs 2017.

Pas encore donneur, quelle qu'en soit la cause, venez-vous informer, de notre accueil au lit de prélèvement il n'y a qu'un pas. Vous ne pouvez pas donner votre sang ? Alors devenez bénévole au sein de notre association. Un grand merci au 500 prélevés, à tous les ajournés et aux bénévoles qui œuvrent à chaque collecte.

Prochaine collecte le **lundi 16 janvier**  
en salle Gatien, de 15h30 à 19h30.

Assemblée générale le **samedi 4 février**  
à la salle du Vieux Pressoir, à 18h.



DU 19 DÉCEMBRE 2016 AU 16 JANVIER 2017

*Vos coquillages  
se recyclent !*

À DÉPOSER DANS L'UNE DES DÉCHETTERIES DE GRAND LIEU :

- Déchetterie des Bauches à La Chevrolière
- Déchetterie de l'Hommeau à Geneston
- Déchetterie de la Brande à Saint Philbert de Grand Lieu
- Déchetterie du Grandchamp à Saint Lumine de Coutais

LES INTERDITS

- Rince-doigts
- Carapaces de crabes
- Têtes de langoustines, crevettes
- Tranches de citron
- Serviettes en papier

LES HORAIRES

- Lundi : 8h - 12h
- Mercredi : 8h - 12h / 14h - 18h
- Vendredi : 8h - 12h / 14h - 18h
- Samedi : 8h - 12h / 14h - 18h

**Grand Lieu**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

PLUS D'INFORMATIONS : WWW.CC-GRANDLIEU.FR - 02 51 70 94 39

## Château de la Rairie

Propriété familiale depuis 1987, le Château de la Rairie devient jeune entreprise en 2016, et offre désormais à la location deux grandes salles de réception pour tous types d'événements, ainsi que des chambres d'hôtes. Un lieu de charme à Pont Saint Martin pour les mariages, les anniversaires, et même pour les réunions professionnelles.

L'hiver, une grande cheminée réchauffe les soirées entre amis. L'été, les grandes pelouses sont l'endroit idéal pour des déjeuners champêtres, et la piscine en mosaïque fait plaisir aux petits comme aux grands.

Le Château de la Rairie favorise le commerce local et les pratiques écologiques, et vous accompagne dans la préparation de toutes vos occasions à Pont Saint Martin pour les mariages, les anniversaires, et même pour les réunions professionnelles.

Après une licence en gestion de l'hôtellerie et de la restauration complétée à Montréal (Canada), Madeleine Luneau reprend les activités familiales au Château de la Rairie.

Madeleine Luneau  
06 83 60 57 88  
contact@larairie.com  
www.larairie.com



LA RAIRIE

## Permanence du Point Relais Emploi de Grandlieu : un service au plus près des demandeurs d'emploi.



Le Point Relais Emploi a été créé afin d'aider les demandeurs d'emploi dans leurs démarches.

### MISSIONS DU POINT RELAIS EMPLOI :

- Mise à disposition d'internet, aide à l'inscription, à l'actualisation Pôle Emploi, à la candidature en ligne.
- Affichage et diffusion des offres locales en direct des entreprises.
- Accompagnement dans la rédaction d'un CV et des lettres de motivation.
- Orientation vers les acteurs de l'emploi (entreprises, missions Locales, organismes de formation, CAP emploi, conseil en évolution professionnelle...).
- Information des manifestations relatives à l'emploi.

Les Point Relais Emploi apportent aussi un service aux entreprises locales ayant des recrutements en cours, en favorisant leur mise en relation avec les demandeurs d'emploi du territoire.

**Point Relais Emploi de Grandlieu**  
Parc d'activités de Tournebride  
Pépinières des entreprises  
17 rue de la Guillauderie  
44118 La Chevrolière

Ouvert au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h.

**Contact :**

Emmanuelle BORÉ

02 51 78 47 83

[pointrelaisemploi-tournebride@cc-grandlieu.fr](mailto:pointrelaisemploi-tournebride@cc-grandlieu.fr)



## Améliorer la couverture mobile



Les Pays de la Loire lancent une campagne régionale auprès des habitants pour cartographier et mesurer, en 1 clic, les connexions 2G/3G/4G et évaluer la qualité de service mobile partout en région.

L'objectif est de permettre aux habitants de Loire-Atlantique d'accéder à un réseau mobile performant dans les territoires ruraux, ce qui va permettre, à terme, l'amélioration de la qualité de vie des habitants et le développement des entreprises implantées en zones rurales. Pour cela, il est nécessaire d'identifier, outre les zones blanches, toutes les zones où la couverture mobile est défaillante.

La région fait donc appel aux habitants afin de mieux connaître ces zones, grâce à l'application smartphone Gigalis. Cela permet de

cartographier et d'évaluer la qualité de la couverture des Pays de la Loire en réseaux de téléphonie mobile 2G/3G/4G. Le but de cette démarche participative est de faire en sorte que, dans un proche avenir, la couverture en 4G soit optimisée sur le territoire ligérien, notamment dans les zones rurales.

Télécharger sur Google play : Gigalis Android et sur iTunes : Gigalis iOS  
Plus d'informations sur <http://www.gigalis.org/>

## Service de garde Allo santé

### MÉDECINS

Les cabinets médicaux sont fermés les nuits de 20h à 8h, les samedis de 13h à 20h, les dimanches et jours fériés de 8h à 20h. Contactez le 15 qui vous dirigera soit vers le CAPS de Bouaye, soit aux Urgences de Nantes.

### PHARMACIES

Les gardes sont affichées sur les portes des pharmacies ou consultables par téléphone via le 3237. La pharmacie de permanence est de garde du samedi soir (20h) au lundi matin (8h).

### AMBULANCES

En cas d'urgence, appelez le 15

### INFIRMIÈRES À DOMICILE

#### CENTRE DE SOINS INFIRMIERS

02 40 26 83 88 ou 06 45 57 55 96  
Soins à domicile 7 jours sur 7

#### INFIRMIÈRES LIBÉRALES

Christine Faouaid - Chantal Foucher - Céline Maréchal  
02 40 26 81 08 ou 06 82 40 66 82  
Soins à domicile 7 jours sur 7

Les gardes sont susceptibles d'être modifiées au dernier moment.

## Hôtel de ville

Rue de la mairie- 44860 Pont Saint Martin  
Tél. : 02 40 26 80 23 - Fax : 02 40 32 77 51  
E-mail : [contact@mairie-pontsaintmartin.fr](mailto:contact@mairie-pontsaintmartin.fr)

### HORAIRES :

**Le lundi, mercredi, jeudi :**  
de 8h45 à 12h15 et de 13h45 à 17h

**Le mardi :** de 8h45 à 12h15  
(Fermé au public l'après-midi)

**Le vendredi :**  
de 8h45 à 16h15

**Le samedi :** de 9h à 12h  
(état civil uniquement)



## Permanences diverses

### PERMANENCES AU REZ-DE-CHAUSSÉE DE LA MAIRIE-ANNEXE

#### P.M.I. (Protection Maternelle Infantile)

Antenne PMI dans l'annexe de la Mairie : sur rendez-vous au 02 40 78 70 25 : Consultations d'enfants 0 à 6 ans, le 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> jeudi après-midi du mois, et permanence avec la puéricultrice, le 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardi matin et 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> jeudi après-midi. Si besoin, possibilité de visite à domicile de la puéricultrice

#### Centre de soins Infirmiers

Du lundi au vendredi, de 13h15 à 13h45 au 02 40 26 83 88

**Assistantes Sociales** Sur RDV, au 02 40 78 70 25

**ADIL** (Agence D'Information sur le Logement)

Mercredi 18 janvier de 11h à 12h

### AUTRES PERMANENCES :

**CLIC** (Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique)

Parc d'Activités de Tournebride – La Chevrolière

Siège social : 02 40 36 06 42

Sur rendez-vous au 06 25 07 00 62

#### Point Relais Emploi

Parc d'Activités de Tournebride – La Chevrolière

Tél. : 02 51 78 47 83 - [pointrelaisemploi-tournebride@cc-grandlieu.fr](mailto:pointrelaisemploi-tournebride@cc-grandlieu.fr)

Ouvert au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h

Permanence à la mairie-annexe – lundi 9 janvier de 14h à 16h30

#### Conciliateur de Justice

Le vendredi 20 janvier, Madame Sourdain - Mairie de Bouaye - Salle des permanences - 02 51 70 55 55

### PERMANENCE SÉCURITÉ ÉLUS

**En cas d'urgence ou d'accident**, appeler l'élu de permanence au 06 84 62 30 98.

NB : Pour tout problème de voisinage ou nuisance sonore, contacter la gendarmerie : - dans la journée au 02 40 65 41 17,  
- après 20h et le week-end, faire le 17.

### ETAT CIVIL

#### DÉCÈS

Annick HEITZ née PERRAUD  
Eliane CHAUVET née GIBIELLE  
Christiane ECHAPPÉ née SOTTEAU  
Micheline JOYEUX née SALAUN

#### NAISSANCES

Adèle LANDAIS 14 rue de la Basse Forêt  
Mathis LEMASSON 55 rue du Pays de Retz  
Ewen PARIS 5 rue de Nantes  
Côme HEURTEAU 7 bis rue du Grand Fief

#### MARIAGES

Fabien GODARD et Blandine ROUILLÉ